

# Action Sociale

CNAS  
5 Octobre  
2020



5 octobre 2020



## Objectif terre brûlée !

Les points à l'ordre du jour :

- > l'approbation du PV du CNAS du 10 juillet 2019 ;
- > la présentation du rapport d'activité de l'action sociale 2019 ;
- > la présentation des décisions retenues concernant :
  - > [la gouvernance des opérateurs](#) ;
  - > [Les prestations](#) ;
  - > [le parc EPAF \(résidences de vacances\)](#) ;
  - > [le réseau de l'action sociale](#).

Le CNAS, convoqué initialement le 23 septembre 2020, a été reporté au 5 octobre 2020. Les documents véritables bombes anti-action sociale ministérielle ayant été remis en retard aux organisations syndicales ne permettant pas l'examen de ceux-ci mais peut-être ceci étant volontairement orchestré.

Le but n'était pas le débat mais la tenue du CNAS (ne pas confondre avec le dialogue social) comme point de départ « institutionnel » de la stratégie de casse de l'action sociale ministérielle décidé par le secrétariat général. Les conditions d'organisation et de déroulement de ce CNAS mélangeant pour cause de Covid présentiel, visio et audio conférence et la défaillance des moyens techniques ont tendance à nous le confirmer. Les jours de l'action sociale ministérielle sont bel et bien comptés.

Pour **Solidaires Finances** force est de constater que ce CNAS se déroule dans un contexte où l'action sociale et les solidarités sont au coeur des préoccupations et des attentes de chacun et de chacune.

**Solidaires Finances** a évoqué après celle du Gard, la situation catastrophique du Var et du pays niçois liée aux très violentes intempéries de ces derniers jours. **Solidaires Finances** a demandé un recensement des agents touchés par ces intempéries, un état des lieux des besoins et des aides qui y seront apportées et la possibilité de mobiliser tous les acteurs de l'action sociale. Une fois de plus l'Action sociale prend hélas toute sa place.

Après lecture de trois déclarations liminaires convergentes dont une rédigée par **Solidaires**, **CGT** et **UNSA/CGC**, les deux autres par FO et CFDT, le décor est planté.

Dans sa réponse la Secrétaire Générale a insisté sur les orientations des réformes qui vont toucher l'Action sociale. Elle estime qu'il est temps de conclure plusieurs années d'études préalables sur différents dossiers et dévoile sa vision du « dialogue social » à mettre en place à cette fin.

## ■ Dialogue bâclé, social ignoré !

Quatre groupes de travail thématiques (un seul pour chaque thème) se réuniront entre novembre et décembre 2020 et l'on sent qu'elle est déterminée à ce que cela confirme ses «pré-décisions» et débouche sur des décisions importantes lors de la séance plénière du CNAS qui aura lieu le 10 décembre 2020. A préciser que les organisations représentant les personnels ne sont pas invitées à celle concernant la gouvernance des opérateurs où l'entre soi, l'entregent semble être de rigueur et la règle.

Quand au contenu des groupes de travail, la question qui se pose c'est que restera t-il à discuter puisque les décisions sont arrêtées, les marges de discussions inexistantes. Encore un tour de passe passe, une réunion de plus à cocher ...La Secrétaire générale a regretté dans le système actuel la « multiplication d'instances qui prend beaucoup de temps ».

Des regrets quant à la transparence que permet le système actuel ? Il faut dire que si perte de temps il y a dans les instances, c'est bien du fait du Secrétariat général qui mène un double jeu, décidant dans son coin tout en prétendant devant les personnels que rien n'est arrêté... Un Secrétariat général qui ne répond même pas aux questions précises sur l'utilisation (ou la sous-utilisation, flagrante en matière de réservation de places en crèche) des crédits, et qui ne rend toujours pas compte du bilan du « partenariat » avec une plateforme de services à domicile (yooopies pour ne pas la nommer).

## ■ Cantines fermées

**Solidaires Finances** a abordé le problème des cantines qui ne réouvrent pas. Sur 785 restaurants 41 n'avaient toujours pas repris, et certains sont définitivement fermés.

Le secrétariat général a mis en place une procédure de demande simplifiée de demande de Titres Restaurants. Une procédure simplifiée, mais non rétroactive, et qui pour l'instant oublie la période du 11 juillet au 31 août. **Solidaires Finances** a dénoncé cette injustice, d'autant que le problème avait été remonté par les délégations et les directions locales ! La secrétaire générale a promis un retour « au plus vite » sur la question période estivale...

*Un intermédiaire de plus pour éloigner encore davantage les représentant.e.s des personnels des lieux de prises de décisions ! et rendre encore un peu plus opaque ce qui était déjà peu transparent !*



## ■ Gouvernance des opérateurs et vente du parc EPAF

**Solidaires Finances** comme toutes les organisations est contre le projet funeste de soit fusionner les associations, soit leur adjoindre une « fédération faitière » qui regrouperait les sept associations présentes dans le ressort du Secrétariat Général de Bercy soit EPAF, AGRAF, ALPAF, et les quatre associations socio-culturelles que sont ATSCAF (rayonnement national), CMSF, Place des Arts et la Coopérative (uniquement BERCY en fait)

Nous avons demandé en quoi consistait cette fédération faitière mais la réponse a été plus qu'évasive ! Nous sommes toujours dans l'ignorance.

Les organisations syndicales dénoncent unanimement que les deux années dites de « concertation » sur l'Action sociale ministérielle, n'ont été qu'un simulacre de dialogue social et n'ont débouché que sur des réductions de budget et d'effectifs.

Car, à force de tergiversations de toutes natures, l'administration malmène ses personnels soumis à l'attente insupportable de savoir quand, comment ils seront « mangés ».

Tous les audits et études menés par le secrétariat ne sont que des dossiers à charge contre toutes les associations et en particulier EPAF, dont le Secrétariat général avec l'appui du Ministre veut à tout prix vendre les résidences, après avoir omis de les entretenir... et sans se préoccuper du sort des 150 salarié.e.s concerné.e.s !!!

La secrétaire générale a déclaré être « agnostique pour savoir s'il faut vendre tout ou partie du parc » d'EPAF. Comme le lendemain il a été annoncé au CODIR d'EPAF que le projet était de vendre la totalité de ce parc, on ne sait pas s'il y a eu une Révélation soudaine... ou si ce n'était plutôt se moquer des représentant.e.s du personnel. A votre avis ?

Mais aussi ces attaques ont été fortement dirigées contre les Délégations départementales d'Action sociale dont on a fait migrer les missions vers les pôles comptables.

## ■ Le réseau

Le réseau Chorus régional spécifiquement dédié à l'action sociale/santé au travail a fortement contribué à cela et le Secrétariat Général a facilité en permanence cette destruction du réseau de proximité pourtant si utile à nos collègues pendant les restructurations qui n'ont cessé de se percuter pendant ces dix dernières années.

Dans les déclarations liminaires, tous les manquements envers le bien-être au travail des agent.e.s, la non prise en compte des revendications des organisations syndicales et surtout l'absence de réelles discussions constructives sur l'évolution de notre Action sociale, obtenue après un long combat en 1989, ont été encore relevés.

En réponse, la présidente tente de rassurer sur la mise en place d'un réel dialogue social dès la réunion prochaine de groupe de travail sur cette grande transformation.

Les Fédérations ne sont pas dupes, la pandémie COVID-19 aura permis à certains dossiers de bien avancer et ce ne sont pas ceux que l'on aurait espérés bien évidemment.

La Loi de Transformation de la Fonction Publique est bien le fer de lance de toutes ces destructions et notre ministère n'en sortira pas grandi. Toutes les organisations syndicales dénoncent la mauvaise gestion par le Secrétariat Général de la crise sanitaire et l'abandon dont ont été victimes les délégué.e.s et assistant.e.s de délégation.

En effet, nous déplorons des contacts téléphoniques, des matériels de protection et informatiques ou téléphoniques et surtout des consignes claires quasi inexistantes ou de très mauvaise facture.

Quel triste bilan !

Qu'en est-il des courriers adressés au Secrétariat général par les délégué.e.s suite à la crise ? Qu'en est-il de la réponse aux délégué.e.s d'Occitanie suite au non-remplacement du délégué de l'Ariège ?

Aucune réponse ! C'est cela aussi le niveau sonore du dialogue social ! ou le jeu de la Reine du silence !

Comment rendre invisible  
l'action sociale  
en éloignant de la vue des  
agent.e.s celles et ceux  
qui l'incarnent  
Loin des yeux  
loin ...  
des réponses aux besoins !

## ■ Quand vocabulaire et action sociale ne font pas bon ménage !

Quand les mots utilisés par la présidente révèlent une vision fort peu sociale et loin des véritables enjeux à relever : ceux de la satisfaction des besoins des agent.e.s qui elles et eux ont vraiment besoin d'une action sociale et non d'une association de gestion de services :

- «- attractivité, efficience, partage des compétences ;
  - tutelle plus efficace avec lettre de mission claire ;
  - il faut récupérer les personnes ressources pour intégrer l'association faïtière ;
  - nouvelles priorités à mettre en place avec le Retex de la crise sanitaire ;
  - nous devons tenir compte de la dématérialisation des offres, pas forcément besoin de guichet en présentiel (concernant les délégations) ;
  - c'est pour répondre à toutes les nouvelles prestations que nous envisageons le niveau régional ;
  - on doit se conformer aux règles de la Transformation de l'État ;
  - c'est clair, on est au lancement des travaux et on essaiera de converger ; ...
- pour conclure par :
- je ne suis pas surprise de vos réactions ;
  - je constate que nous n'avons pas de vues convergentes....»

C'est cela le dialogue social «Bercy», technocratique, dogmatique et autosatisfait !



Après tous les échanges nourris de toutes les organisations syndicales dans des conditions de débat dégradées pour défendre notre Action sociale et son réseau et les réponses bien décevantes du Secrétariat général, à croire que certain.e.s n'ont qu'une vague idée du sujet ou pire consigne a été donnée de ne pas répondre, d'exaspérer les représentants des personnels. **Solidaires Finances** a bien compris que nous ne serions pas encore écoutés -car il n'y a pas pire que celle ou celui qui ne veut pas entendre - dans cette instance et que les différents audits, tel le Rapport de Madame Walterski de novembre 2019, n'avaient été faits que pour conforter le Secrétariat Général dans sa politique de casse de l'Action Sociale ministérielle.

Régionalisation du réseau d'action sociale, présence hégémonique du numérique, une gouvernance des associations avec renforcement majeur de la tutelle du SG et quasi-disparition des organisations syndicales, vente du parc des résidences EPAF et remplacement par des achats de prestations vacances à des tarifs beaucoup plus élevés pour les agents, des prestations d'action sociale nouvelles paraît-il pour rendre attractif le ministère (!?) et accompagner les évolutions des services (!?), absence de concertation et de dialogue social, constituent des attaques sans précédent de l'Action Sociale ministérielle.



Après la casse des missions ou de leurs conditions d'exercice de la CCRF, de la Douane, de la DGFIP, après les attaques contre les agent.e.s avec les Lignes directrices de gestion et les fortes menaces qui pèsent sur l'ensemble des implantations et des périmètres des directions du Ministère, les ministres ont désormais en ligne de mire l'Action Sociale, son budget .

Les fédérations syndicales ont décidé de mettre en commun tous les moyens pour combattre l'entreprise de destruction mise en œuvre par le ministère et refusent d'être les fossoyeurs de l'action sociale ministérielle.

Il nous faut mener le combat et dès maintenant avec toutes les fédérations, tous les personnels en activité ou en retraite, les fonctionnaires, les contractuels et l'ensemble des salarié.e.s des associations.

***Sauver l'action sociale, c'est combattre la régression sociale  
dans un contexte***

***où les inégalités ne cessent de se creuser et de s'ajouter.***

***L'Action Sociale ministérielle, nous, vous appartient !***

***Défendons-la ! Défendez-là !***

**A Solidaires Finances, nous  
pensons que ce n'est pas  
impossible de préserver  
l'action sociale ministérielle !**

## ■ Utilisation des crédits d'actions locales :

### A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles

La crise sanitaire a bouleversé et continue de perturber nos vies professionnelles et personnelles.

L'action sociale n'est pas épargnée par cette crise : suppression des colonies de vacances de printemps et à l'étranger cet été, fermeture des résidences de vacances jusqu'au 4 juillet, interruption d'activité des bailleurs sociaux, difficultés d'adaptation aux mesures barrières de la restauration collective...

Les décisions des CDAS pour l'utilisation des crédits d'actions locales (CAL) peuvent être également remises en cause.

**Solidaires Finances** rappelle que compte tenu de l'annualité budgétaire, **les sommes non dépensées en 2020 ne peuvent pas être reportées sur l'année 2021.**

**Tout budget non utilisé en 2020 sera donc définitivement perdu.**

Le premier poste d'utilisation des CAL concerne l'arbre de Noël qui représente une dépense entre 50% et 80% des CAL suivant les départements.

Cet arbre de Noël comporte généralement à la fois des cadeaux pour les enfants et un spectacle pour les enfants et les parents.

**Solidaires Finances** soutient la distribution de jouets pour les enfants plutôt que la version impersonnelle des chèques cadeaux. Toutefois, pour prendre en compte la situation tant vis à vis des agent.e.s et leurs enfants que des personnels des délégations ou des volontaires habituellement mobilisés, la distribution de ces chèques cadeaux peut être la solution. A mettre en place de façon exceptionnelle pour cette année 2020.

**Solidaires Finances** a invité ses représentant.e.s dans les CDAS à prendre en considération la situation particulière liée à la crise sanitaire et l'évolution du virus avec toutes ses conséquences.

Dès lors la plus grande attention est recommandée concernant le spectacle sachant que :

- suivant l'évolution de la Covid-19, le risque que le spectacle ne puisse pas avoir lieu est possible à tout moment ;
- le côté anxiogène de la situation peut conduire de nombreux parents à ne pas se déplacer.

Deux solutions se présentent :

- soit prévoir d'annuler le spectacle et de reporter les crédits sur d'autres postes comme, par exemple,

des cadeaux à titre exceptionnel plus importants ou des cadeaux accordés pour une tranche d'âge plus élevée ou des achats de tablettes ou des achats de chèques culture pour tous etc. Les idées d'utilisation sont multiples et variées ;

➤ soit le maintien du spectacle qui ne pourrait pas se tenir en 2020 et qui serait reporté en 2021 (au plus tard au 31 mars). Mais attention car les crédits devront effectivement être engagés en 2020 et rien ne dit que le CAL de 2021 ne sera pas attribué, déduction faite desdits crédits par le Secrétariat Général (SG). D'autre part, une annulation de la part du prestataire n'aurait pas eu nécessairement pour conséquence un retour des crédits vers la délégation : en effet, le client bénéficie d'un avoir avec remboursement uniquement si l'avoir n'est pas utilisé dans les 18 mois et ce remboursement reviendrait au budget de l'État... sans garantie de retour à la délégation !

Si cette solution était retenue, il ne faut également pas perdre de vue malheureusement la fragilité financière de certains spectacles pour lesquels le risque de faillite n'est pas à écarter, auquel cas les crédits seraient définitivement perdus au détriment des agent.e.s. Certains CDAS se sont déjà engagés à retravailler avec les mêmes prestataires l'année prochaine.

Une certitude : **aucun euro ne doit être perdu pour les agent.e.s.**

Certains CAL prévoient également des sorties pour les familles, pour les retraité.e.s... Pour ces sorties, la plus grande vigilance s'impose. S'il n'y a pas a priori d'interdiction de ces sorties, il faut s'assurer le plus en amont possible des participations à celles-ci, les retraité.e.s n'étant pas enclin.e.s à cela et les familles pouvant être très hésitantes vu la circulation du virus.

La sagesse n'est-elle pas de les annuler et de reporter les crédits sur d'autres prestations qui pourront être assurées de façon certaine en 2020 ? Certains mettent en place des activités à distance (lien sophro, cours d'art, concerts virtuels...).

**Pour Solidaires Finances** les crédits accordés pour 2020 doivent être dépensés pour les agent.e.s en 2020 autrement ils seront bel et bien perdus !